



# Nouvelles d'Espagne

## Economie et finances

N° ECOFIN-18 – du 1er au 14 décembre 2018

- La Banque d'Espagne revoit à la baisse ses prévisions pour 2018 et les maintient pour 2019.
- Le gouvernement espagnol approuve un plan visant à améliorer l'emploi des jeunes.
- Le gouvernement souhaite présenter le Projet de Budget au Congrès au cours du mois de janvier.
- Unicaja et Liberbank mènent des discussions en vue d'une éventuelle fusion.

Indicateurs macro			Marchés financiers		
Croissance PIB (t/t)	+0,6 %	T3 2018		Cette semaine	Numéro précédent (n°17)
Croissance PIB (g.a)	+2,5 %				
<b>Indice de Production Industrielle (g.a)</b>	<b>+0,8 %</b>	<b>10/18</b>	IBEX 35	<b>8 886,1</b>	9 077,2
<b>Dette (% du PIB)</b>	<b>98,3 %</b>	<b>T3 2018</b>	Rendement bon à 10 ans (%)	<b>1,407</b>	1,493
Déficit public (% du PIB)	-1,8 %	T2 2018	Prime de risque (pp)	<b>1,157</b>	1,174
Exportations (g.a)	+3,2 %	09/18	<b>Emploi</b>		
Importations (g.a)	+5,5 %	09/18	Taux de chômage (données cvs)	15,0 %	T3 2018
<b>Inflation sous-jacente (g.a)</b>	<b>+0,9 %</b>	<b>11/18</b>	Création d'emplois trimestrielle (données cvs)	+93 400	T3 2018

Sources : INE, Banque d'Espagne, Ministère des Finances, douanes espagnoles, Expansión, DG Trésor

### Actualité Economique

#### MACROECONOMIE

**La Banque d'Espagne revoit à la baisse ses prévisions pour 2018 (2,5 %, -0,1 p.p.) et les maintient pour 2019 (2,2 %, Cf. Tableau 1).** Les prix moins élevés que prévu du pétrole ne parviendraient pas à compenser entièrement la détérioration des marchés extérieurs. La Banque d'Espagne table sur un impact presque nul de la hausse du salaire minimum sur la consommation, car la hausse des revenus serait compensée par des destructions d'emplois. Quant à l'inflation, elle resterait modérée sur les prochains trimestres mais la composante sous-jacente serait en hausse, tirée par un *output gap* croissant.

#### MARCHE DU TRAVAIL

**Le gouvernement espagnol approuve un plan pour les trois prochaines années visant à améliorer l'emploi des jeunes.** Le Conseil des Ministres a approuvé au début du mois de décembre le Plan Choc pour l'Emploi des Jeunes 2019-2021, doté d'un budget de 2 Md €, dont les principaux objectifs sont la création de 2,9 millions de CDI pour les jeunes et la réduction du taux de chômage des moins de 25 ans de 10 points de pourcentage d'ici 2021 (cible de 23,5 %). Le plan comprend 50 mesures, portant notamment sur des actions de formation, et créé un guichet unique pour les jeunes qui coordonnera un réseau de 3 000 conseillers assurant un suivi spécifique de cette catégorie de la population au sein des services publics d'emploi.

**Pré-accord entre le gouvernement et certains syndicats pour une réforme de la législation du travail.** Le ministère du Travail et les syndicats de travailleurs CCOO et UGT sont parvenus mi-décembre à un « préaccord<sup>1</sup> » sur une série de mesures visant à revenir sur certaines dispositions centrales de la dernière réforme du travail (2012). Ces mesures rétabliraient le prolongement automatique des conventions collectives, ainsi que la prévalence des accords de branche sur les accords d'entreprise. L'organisation patronale CEOE a fait part de son indignation de ne pas être impliquée dans les discussions, parlant de « rupture du dialogue social ».

<sup>1</sup> Le préaccord nécessite encore d'être officialisé et appliqué par la voie légale.



**La mobilité des travailleurs a augmenté de 11,2 % en Espagne l'année dernière.** Selon les statistiques de l'administration fiscale espagnole, près de 140 000 travailleurs ont changé de communautés autonomes en 2017 pour des raisons professionnelles. Madrid est de loin la région qui a reçu le plus de travailleurs (41 369) et où la différence entre les entrées et les sorties était la plus importante (17 427). Les flux migratoires à l'intérieur du territoire espagnol pour la recherche d'emploi sont en augmentation pour la 4<sup>e</sup> année consécutive.

### FINANCES PUBLIQUES

**Le Conseil des Ministres approuve pour la deuxième fois les mêmes objectifs de stabilité pour la période 2019-2021.** Le gouvernement se propose ainsi de présenter le Projet de Budget au Congrès au cours du mois de janvier et serait prêt à adopter la trajectoire de déficit du gouvernement antérieur, plus restrictive, s'il ne réussit pas à obtenir le soutien parlementaire nécessaire pour établir la nouvelle trajectoire. Pour rappel, le gouvernement souhaiterait relever les objectifs de déficit à -1,8 % du PIB en 2019 et -1,1 % en 2020, alors que la trajectoire du gouvernement précédant s'établissait à -1,3 % en 2019 et -0,5 % en 2020.

**Le gouvernement approuve des investissements en matière de défense (7,3 Md€) et de transport (3 Md€).** Le Conseil des Ministres a augmenté le plafond de dépenses pour trois programmes d'armement sur la période 2019-2032. 7,3 Md € additionnels seront ainsi investis en frégates (4,3 Md €), véhicules 8x8 (2,1 Md €) et avions de combat (0,9 Md €). Le Conseil des Ministres a également approuvé l'accord entre l'État et Renfe, qui prévoit des transferts à hauteur de 9,6 Md € (dont 3 Md€ d'investissement dans le matériel roulant), dans le cadre du *Programa 2018-2027*.

## Actualité Financière

### SECTEUR BANCAIRE

**Unicaja et Liberbank mènent des discussions en vue d'une éventuelle fusion.** Cette opération pourrait prendre la forme d'une fusion par absorption de Liberbank par Unicaja, qui aurait alors besoin d'une augmentation de capital. L'entité fusionnée pourrait devenir la 6<sup>e</sup> banque du pays en termes d'actifs (96 Md €) devant Bankinter et compterait près de 11 000 employés et 1 800 guichets. Cette opération représenterait d'importantes économies en coûts opérationnels pour les deux banques et s'inscrirait dans la lignée des recommandations de la Banque d'Espagne et de la BCE.

**Le Congrès des députés appelle à améliorer la supervision bancaire.** Les députés ont approuvé fin novembre le rapport d'enquête sur la crise financière et proposent de réformer le cadre de supervision bancaire afin d'améliorer l'efficacité et la fiabilité des systèmes de contrôle concernant la santé des entités financières, et notamment la qualité des actifs. Le rapport déplore l'absence de mécanismes de liquidité adéquats et l'absence d'un prêteur en dernier ressort, disparu avec l'entrée en vigueur du Mécanisme Unique de Supervision en 2014. Enfin, le Congrès déplore le manque de transparence et d'information de la part de l'Assemblée unique de résolution dans les processus de résolution, comme celui de Banco Popular.

**Banco Sabadell et BBVA devront verser 4,5 Md € au Fonds de garantie des dépôts (FGD) sur trois ans.** Les deux banques ont bénéficié de plans de protection d'actifs en 2011 et 2012, pour l'achat de la Caisse d'Épargne de la Méditerranée (CAM) et d'Unnim respectivement. Elles disposaient initialement de 10 ans pour verser 80 % des pertes des actifs toxiques de la CAM et d'Unnim, mais la vente accélérée de ces portefeuilles en 2018 a entraîné un remboursement anticipé.

### MARCHÉS FINANCIERS

**Le troisième groupe de grande distribution d'Espagne, Dia, sort de l'Ibex 35.** Le comité de conseil technique de l'Ibex 35 a annoncé que Dia sortirait du sélectif espagnol le 24 décembre prochain. Le groupe fait face à une importante crise depuis le début de l'année : il a perdu 87,5 % de sa valeur boursière et a annoncé une chute de 9 % de ses ventes brutes au T3 2018 en raison des mauvais rendements en Espagne et de la forte dépréciation des devises argentines et brésiliennes. La chaîne de supermarchés sera remplacée par le papetier ENCE Energía y Celulosa.

### SECTEUR IMMOBILIER

**Le gouvernement prend un décret pour allonger les contrats de location et limiter le montant des cautions.** Ce décret vient modifier la Loi sur les loyers urbains de 2013 et comprend entre autres : (i) l'augmentation de trois à cinq ans de la durée des contrats de location (de trois à sept si le bailleur est une personne juridique) ; (ii) le plafonnement du montant des cautions qui ne pourront pas excéder deux mois de loyer ; (iii) l'allongement d'un à trois ans du délai de prorogation tacite du contrat de location ; (iv) l'habilitation du syndicat de copropriétaires à limiter ou interdire (voire aux 3/5<sup>e</sup>) les locations touristiques au sein de l'immeuble. En revanche, le décret ne prévoit pas de mesures d'intervention sur les prix du marché.

**Selon l'INE, le taux de variation annuel de l'indice des prix au logement s'élève à 7,2 % (+0,4 % g.a.) au T3 2018.** Les prix du logement augmentent de 2,2 % par rapport au trimestre précédent. Pour les logements neufs, le taux de variation trimestriel est de +6,1 %, contre +7,3 % pour les logements d'occasion.



**Tableau 1 – Prévisions macroéconomiques de la Banque d'Espagne (2018-2021)**

Taux de croissance interannuel, en % Variation en ppt	Prévisions (décembre 2018)					Variation par rapport aux prévisions de septembre 2018		
	2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020
<b>PIB</b>	<b>3,0</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>
Consommation privée	2,5	2,4	1,9	1,5	1,3	0,2	0,2	0,1
Consommation publique	1,9	2,1	1,6	1,2	1,2	0,2	0,2	0,0
Investissement (FBCF) :	4,8	6,2	4,7	3,6	2,7	1,1	0,7	-0,3
dont biens d'équipement	5,7	7,8	5,9	3,8	3,0	2,7	2,1	0,1
dont construction	4,6	6,1	4,5	3,7	2,8	0,6	0,1	-0,7
Exportation de biens et services	5,2	1,8	3,4	4,0	3,8	-0,8	-0,6	0,0
Importation de biens et services	5,6	3,8	4,1	4,1	3,8	0,7	0,1	0,2
<b>Demande intérieure</b>	<b>2,9</b>	<b>3,1</b>	<b>2,4</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>
<b>Secteur extérieur</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>
Emploi (ETP)	2,9	2,5	1,6	1,6	1,6	0,1	-0,3	-0,1
<b>Taux de chômage</b>	<b>16,5</b>	<b>14,6</b>	<b>14,1</b>	<b>12,9</b>	<b>12,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>
<b>IPCH</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,1</b>
IPCH sans énergie ni aliments	1,1	1,1	1,4	1,7	1,8	0,0	0,0	-0,1
<b>Solde budgétaire (% du PIB)</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>

Source : Banque d'Espagne

Responsable de la publication : Hervé Le Roy

Ambassade de France en Espagne  
Service Économique Régional  
C/ Marqués de la Enseñada, 10  
28004 Madrid

Rédigé par : Tiphane Aymard, Miguel García, Pierre Pérard

Abonnement : [pierre.perard@dgtresor.gouv.fr](mailto:pierre.perard@dgtresor.gouv.fr)

Internet : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne)

Suivez-nous sur Twitter : @FR\_Eco\_Iberica 



Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation  
expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations  
exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les  
erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun  
cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de  
l'information contenue dans cette publication.